

DCM_2025_02_09

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 AVRIL 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY,
M. Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER,
Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,
Mme Isabelle LABROT, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY,
Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX,
Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE,
Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, M. Cyril BEYNET,
Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, Mme Françoise LICHIERE,
M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, M. Thierry VALLEJOS,
Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT,
M. Arnaud RENOUEAU, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC,
Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
M. Julien DE BENITO par Mme Anne-Catherine LEPAGE
M. Kader BELHADJ par Mme Catherine GAY
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard HOKMAYAN par M. David FOURNIER
Mme Laurence ABEL RODET par Mme Françoise LICHIERE
Mme Kamila BOUHASSANE par M. Thierry VALLEJOS
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
M. Jean-Pierre CERVANTES par M. Mouloud REZOUALI

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2025

9

ACTION SOCIALE : Signature d'une convention d'objectifs entre la Ville d'Avignon et la Fédération des Centres Sociaux

M. NAHOUM

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Par délibération, n°27 du 24 février 2024, la Ville a renouvelé les conventions d'objectifs avec les centres sociaux. Ces derniers sont des équipements collectifs de proximité qui ont pour vocation de contribuer à la cohésion sociale sur le territoire.

Pour cela, ils s'attachent à la mise en œuvre, en lien avec les acteurs locaux du territoire, de projets de développement d'actions socio-culturelles visant à améliorer les conditions de vie des habitants tout en suscitant la participation des habitants.

Leur action est donc essentielle et complémentaire de l'intervention municipale, et ce, au plus près des habitants.

Dans la mise en œuvre de leurs actions, ils sont soutenus par la Fédération des Centres Sociaux qui a pour missions de :

- Apporter une aide technique aux structures dans différents domaines,
- Favoriser leur développement et la coopération entre eux,
- Élaborer et valoriser auprès des partenaires les grandes orientations des politiques d'équipement et de fonctionnement des centres sociaux,
- Promouvoir la participation des habitants,
- Représenter les structures.

Sur le territoire d'Avignon, ce rôle d'accompagnement se traduit notamment par la participation à la démarche de renouvellement de l'ensemble des projets, le partage d'outils de diagnostic et d'évaluation assurant ainsi un soutien de qualité aux gouvernances et aux directions. La Fédération des Centres Sociaux apporte aussi un soutien renforcé des structures qui font face à des contraintes extérieures et/ou à des situations de fragilité.

Avec l'expertise dont elle fait preuve et l'innovation qu'elle impulse auprès des centres sociaux, elle garantit que les projets soient menés à bien que ce soit au niveau de chaque structure en lien avec son projet social, ou collectivement à l'échelle de plusieurs structures, voire de l'ensemble du territoire avignonnais.

Il apparaît alors opportun de soutenir la Fédération des Centres Sociaux sur les deux objectifs suivants, qui sont communs avec la Ville :

- Renforcer l'accompagnement des centres sociaux, ce qui vient notamment consolider les missions des centres sociaux dans le cadre des conventions d'objectifs.
- Accompagner par une démarche innovante, la structuration des projets jeunesse des centres sociaux sur les tranches d'âge 11-17 et 18-25 ans dans le projet social.

De plus, dans le cadre de l'appel à projets annuel du Contrat de Ville, la Fédération des Centres Sociaux a présenté deux projets, la plateforme linguistique et le réseau jeunes, qui ont reçu un avis favorable du Comité de Pilotage en date du 27 février 2025.

Il est donc proposé de conclure entre la Ville d'Avignon et la Fédération des Centres Sociaux une convention d'objectifs d'une durée de 3 ans et de la soutenir financièrement avec l'apport d'une subvention annuelle de 5 000 € pour les 3 années de la convention et d'une subvention de 2 000 € pour l'année 2025, dans le cadre du Contrat de Ville.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention d'objectifs
- **ACCORDE** la subvention proposée au titre de la convention d'objectifs pour un montant de 5 000 € et au titre du Contrat de Ville en 2025 pour un montant de 2 000 €
- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 65 du budget principal, compte 65-748, fonction 518;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) délégué (e) à signer les documents à intervenir

ADOpte

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Lilou QUENNESSON

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/04/2025

ACTE PUBLIE LE 30/04/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission : 30-04-2025

Date de réception en préfecture :